

# ***BUDGET DE CAPITAL 2002-2003***

---

*Province du Nouveau-Brunswick*

**L'HON PETER MESHEAU**

**MINISTRE DES FINANCES**

**le 6 décembre 2001**

## **Budget de capital de 2002-2003**

Monsieur le président, j'ai le plaisir aujourd'hui de soumettre à l'étude de l'Assemblée législative le budget de capital de 2002-2003, qui s'inscrit dans le plan du gouvernement actuel pour assurer notre avenir.

Le budget de capital de 2002-2003 vise à investir judicieusement dans l'infrastructure stratégique clé qui aidera non seulement à créer des emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui, mais aussi à assurer notre avenir économique et social demain.

Comme je l'ai indiqué dans la mise à jour financière et économique, nous sommes plongés dans un ralentissement économique national et international. Le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri de ses répercussions. La croissance économique ralentie freine la croissance des recettes.

En conséquence, nous devons plus que jamais faire des choix nets en matière de finances, fondés sur des priorités d'intérêt public précises. Les gens du Nouveau-Brunswick le savent et le comprennent. Ces priorités sont donc claires pour le gouvernement actuel : nous investirons dans les soins de santé, l'éducation et les emplois. C'est ce que nous faisons depuis deux ans et ce que nous continuerons de faire.

En tant que gouvernement et en tant que province, nous devons continuer de mieux gérer, de vivre selon nos moyens et d'équilibrer nos comptes. Si difficile que soit un tel défi, nous le relèverons au nom des gens du Nouveau-Brunswick

Le budget de capital d'aujourd'hui répond à un tel défi. Il peut se résumer en deux mots : investir davantage.

Aujourd'hui, nous annonçons des investissements accrus dans les soins de santé, l'éducation, les emplois et la croissance afin de satisfaire aux nettes priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Nous investissons davantage dans nos régions et nos collectivités.

Monsieur le président, je voudrais signaler certains faits saillants du budget de capital de 2002-2003.

Le budget de capital brut est de 261,7 millions de dollars, une augmentation de 33 % par rapport au budget de l'année dernière.

Le budget de capital pour les transports est de 172 millions, 55,4 millions de plus que le budget de l'année dernière, soit une augmentation de plus de 47 % d'une année à l'autre.

Le budget de capital pour l'éducation est de 34 millions de dollars, y compris 25 millions pour la troisième année du programme quadriennal Écoles saines, créé par le gouvernement actuel et dont la valeur est de 100 millions.

Le budget de capital énonce des engagements clairs pour lancer deux projets clés nécessaires à l'amélioration de notre infrastructure économique et sociale : terminer les travaux d'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne jusqu'à la frontière du Québec et procéder à la première étape en vue de la construction du nouveau Centre de réadaptation Stan Cassidy.

Plus de 4 000 emplois seront créés ou maintenus grâce à l'ensemble des dépenses en capital prévues au budget présenté.

Malgré la situation financière difficile d'aujourd'hui, tous les projets d'immobilisations annoncés antérieurement seront terminés. Nous assurerons notre avenir en tenant nos engagements en vue de créer des emplois et de réaliser la croissance pour les gens du Nouveau-Brunswick. En outre, nous investirons davantage dans les soins de santé et l'éducation.

### **Principes directeurs**

Monsieur le président, avant de donner les détails de nos dépenses en capital pour la prochaine année financière, je veux expliquer les quatre principes directeurs qui nous ont guidés pour déterminer ces dépenses.

Le premier est de mieux gérer, de vivre selon nos moyens et d'équilibrer les comptes. Nous devons continuer à gérer prudemment nos finances en sachant que des déficits élevés mènent à des taxes et impôts plus élevés et que les décisions financières que nous prenons aujourd'hui déterminent la situation financière que nous léguerons à nos enfants demain.

Le deuxième principe est de construire seulement ce dont nous avons besoin et de nous assurer de pouvoir entretenir convenablement ce que nous avons déjà. Avec des ressources financières limitées, nous devons veiller à consacrer nos investissements en immobilisations aux vraies priorités que nous sommes réellement capables de payer.

Le troisième principe est de veiller à ce que les améliorations dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement passent avant tout. Des écoles salubres aux routes sécuritaires, des installations de soins de santé à une infrastructure verte, les priorités d'investissements en immobilisations doivent tenir compte de ces besoins évidents.

Le quatrième principe est d'investir dans la compétitivité à long terme. L'infrastructure stratégique est une composante de la prospérité économique. Nous devons nous assurer de concentrer nos investissements en immobilisations sur la construction de l'infrastructure stratégique appropriée, qui favorise les emplois et la croissance dans l'économie mondiale d'aujourd'hui.

### **Investir davantage dans l'infrastructure stratégique**

Comme je l'ai indiqué, Monsieur le président, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que le budget de capital brut pour l'année financière qui vient est de 261,7 millions de dollars. Il s'agit d'une

augmentation de 64,5 millions de dollars d'un budget à l'autre. Le montant dépasse de 33 % le budget de l'année dernière. C'est la deuxième augmentation de suite du budget de capital, de sorte que nos investissements augmentent afin de répondre aux besoins en infrastructure et d'aider à compenser la baisse des investissements en immobilisations du secteur privé.

Le budget de capital est un autre exemple de promesses tenues envers les gens du Nouveau-Brunswick. L'année dernière, le gouvernement a promis de nouveaux investissements en immobilisations afin de protéger la santé et la sécurité des gens à la maison, à l'école, au travail, dans les affaires et dans les déplacements.

Durant l'année, nous financerons tous les projets pluriannuels annoncés l'année dernière. Aucun projet en cours n'a été mis en suspens. Nous investirons davantage et nous respecterons nos engagements.

Au cours de la présentation de ses prévisions budgétaires, chaque ministre fournira les détails des divers projets qui seront entrepris dans les régions rurales et les régions urbaines de toute la province. Aujourd'hui, je vous ferai part des faits saillants de nos investissements en immobilisations, qui visent à assurer notre avenir et à investir dans les priorités que sont les soins de santé, l'éducation et les emplois.

### **Investir davantage dans les soins de santé**

Monsieur le président, investir davantage dans les soins de santé est une priorité clé du gouvernement actuel. Nous l'avons fait au cours de chaque année de notre mandat, et nous continuerons de le faire.

J'ai aujourd'hui le plaisir d'annoncer des dépenses en capital de 11,5 millions de dollars pour les soins de santé pendant l'année financière 2002-2003. La somme comprend :

- une somme de 5,7 millions pour les biens d'équipement, y compris un système d'angiographie dont le centre de cardiologie de Saint John a besoin pour l'aider à diagnostiquer les maladies cardiaques ;
- une somme de 2,5 millions pour les travaux de réparation, d'amélioration et de rénovation de divers établissements de soins de santé dans toute la province ;
- une somme de 1,8 million pour divers travaux d'amélioration et de rénovation des biens immobiliers déjà entrepris à l'hôpital de Grand-Sault, à celui de Bathurst et au Centre Restigouche, à Campbellton.

Je me réjouis particulièrement du fait que le budget de capital annoncé aujourd'hui comprend aussi une somme de 1,5 million pour que les travaux de planification et de conception du nouveau Centre de réadaptation Stan Cassidy, à Fredericton, puissent commencer le plus tôt possible.

Monsieur le président, il ne s'agit pas seulement d'un engagement financier de la part du gouvernement actuel, mais aussi d'un engagement social envers les malades qui ont besoin de l'établissement, envers le personnel qui y travaille et envers les familles qui comptent sur ses services.

Monsieur le président, un tel engagement est pris aujourd'hui. Nous entreprenons aujourd'hui la première étape nécessaire pour remplacer l'installation désuète.

Le ministre de la Santé et du Mieux-être fournira de plus amples détails concernant chacun des investissements en immobilisations dans notre système de soins de santé.

### **Investir davantage dans l'éducation**

Monsieur le président, nous connaissons tous l'importance primordiale de l'éducation pour nos jeunes et pour l'avenir de la province. Nous avons investi davantage dans l'éducation au cours de chaque année de notre mandat, et nous continuerons de le faire.

J'ai le plaisir d'annoncer les nouveaux investissements suivants dans l'éducation, pour nos écoles et nos collèges communautaires :

- une somme de 34 millions de dollars en financement d'immobilisations pour les écoles du Nouveau-Brunswick, y compris 25 millions pour la troisième tranche de notre engagement de 100 millions de dollars sur quatre années pour le programme Écoles saines ;
- une somme de 2 millions de dollars pour des travaux de réparation et de rénovation des collèges communautaires, travaux qui font partie d'une démarche stratégique pluriannuelle amorcée dans le budget de capital de 2001-2002 afin d'améliorer et de moderniser ces établissements ;
- comprises dans les totaux ci-dessus, une somme de 2 millions de dollars dans le cadre de notre projet de doter toutes nos écoles d'un accès Internet à large bande d'ici 2003, et une somme de 500 000 \$ pour étendre cet accès à nos collèges communautaires, conformément à la stratégie eNB du gouvernement actuel.

Les investissements en la matière manifestent notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité, que traduit notre programme Écoles saines, et renforcent l'infrastructure stratégique au moyen de notre initiative sur les services à large bande, qui améliore les possibilités d'apprentissage de nos élèves. Le ministre de l'Éducation et celui de la Formation et du Développement de l'emploi fourniront de plus amples détails sur ces projets pendant l'étude de leur budget de capital.

## **Investir davantage dans les régions et les collectivités**

Monsieur le président, nous savons que d'autres besoins communautaires importants existent dans tous les coins de notre magnifique province. Nous avons fait des choix fondés sur de nettes priorités d'intérêt public. Nous affecterons des fonds aux questions de santé et de sécurité ainsi qu'au maintien de l'intégrité à long terme de notre infrastructure. Nous le ferons en respectant nos engagements.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a annoncé l'année dernière deux projets de construction qui se faisaient attendre depuis trop longtemps. Malgré les difficultés financières actuelles, nous respectons nos engagements et nous mènerons ces projets à terme.

Un des projets est le nouveau palais de justice de Miramichi. Une cérémonie d'inauguration des travaux de construction du nouveau bâtiment abritant le palais de justice et le centre de détention a eu lieu cet automne. L'installation sera plus grande, meilleure, plus sécuritaire et plus accessible aux personnes handicapées que le bâtiment désuet actuel.

Je suis content que le budget de capital de 2002-2003 contienne 5,8 millions de dollars pour les coûts des travaux de construction en cours au nouveau palais de justice, Monsieur le président. Lorsque la construction sera terminée à l'été 2003, le personnel du ministère de la Justice, les juges, les corps de police et le public pourront se servir d'une excellente installation neuve.

Les travaux de conception d'un autre projet important sont en cours. Il s'agit du nouveau dépôt d'archives, contigu au bâtiment des archives provinciales, à Fredericton. La conservation de notre patrimoine documentaire est extrêmement importante, Monsieur le président.

Le nouveau bâtiment abritera les locaux et assurera les conditions ambiantes convenables pour nos milliers de documents, de cartes et de photographies historiques. Le budget de capital d'aujourd'hui comprend 4,5 millions de dollars pour terminer l'ajout, qui est vraiment nécessaire et amplement mérité.

Monsieur le président, l'investissement dans l'infrastructure verte fait partie de notre engagement envers les régions et les collectivités. En collaboration avec le gouvernement fédéral et les municipalités, le gouvernement investira davantage pour assurer la sécurité de l'eau potable, des réseaux d'égouts, de la gestion de l'eau et de la gestion des déchets solides, dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick.

J'ai le plaisir d'informer la Chambre que nous maintiendrons cette année notre niveau d'investissement dans les projets d'infrastructure verte au titre de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative au programme d'infrastructures. En vertu d'un tel partenariat, d'une valeur de 163,5 millions de dollars, les paliers fédéral, provincial et municipal de gouvernement contribueront à parts égales au programme.

Le budget de capital d'aujourd'hui prévoit 10,6 millions de dollars en dépenses provinciales au titre du programme d'infrastructures. Les gens de toute la province en profiteront beaucoup, Monsieur le président, si l'on tient compte du fait que 10 millions de dollars que nous investissons deviennent 30 millions quand s'y ajoutent les fonds de contrepartie provenant des autres paliers de gouvernement.

Outre le programme fédéral-provincial, nous avons également décidé de doubler le financement des projets de développement économique en vertu de l'Entente sur le développement économique régional. L'année dernière, le gouvernement a budgété 5,3 millions de dollars dans le cadre de ce programme important.

Monsieur le président, je suis fier de signaler que le gouvernement fournira cette année 10 millions de dollars pour les projets d'immobilisations de l'EDER. Cela permettra d'obtenir des fonds fédéraux qui pourront nous aider à avoir le plus d'argent possible à dépenser dans les régions et les collectivités de l'ensemble de la province.

Les ministres compétents fourniront d'autres détails pendant la présentation de leurs prévisions budgétaires, mais j'ai le plaisir de signaler d'autres améliorations de l'infrastructure régionale et communautaire, d'une valeur de plus de 8 millions de dollars. Ce sont les suivantes :

- 4,0 millions de dollars pour des travaux de réparation des biens immobiliers afin d'améliorer la salubrité et la sécurité des bâtiments gouvernementaux ;
- 1 million de dollars pour des projets d'immobilisations dans le cadre de l'Initiative de développement économique pour la Péninsule acadienne ;
- 1 million de dollars afin de poursuivre les travaux de remise en état des barrages en terre dans le bassin hydrographique de la rivière East Musquash ;
- 957 000 \$ pour les districts de services locaux afin de payer des travaux tels que la rénovation des biens immobiliers à des postes de pompiers et l'amélioration de l'équipement des services d'incendie ;
- 500 000 \$ pour des subventions d'assainissement de l'eau ;
- 500 000 \$ pour effectuer des réparations qui s'imposent à diverses installations situées dans nos parcs provinciaux ;
- 323 000 \$ pour des améliorations additionnelles de l'infrastructure pour que les Jeux d'hiver du Canada 2003 soient les meilleurs possibles, ce qui profitera à nos jeunes athlètes et aux collectivités de la baie des Chaleurs, où se dérouleront les jeux ;

- 300 000 \$ pour le remplacement et l'entretien d'aboteaux en vue d'aider à prévenir l'inondation des terres agricoles et des routes.

### **Investir davantage dans les transports**

Monsieur le président, notre réseau routier constitue une partie cruciale de notre réseau d'infrastructure stratégique. Nous utilisons notre réseau routier pour nous rendre au travail, à l'école et à des activités de loisir. Nos routes servent au transport de nos produits vers les marchés et permettent aux touristes de venir faire un séjour agréable dans notre province.

La majeure partie de nos dépenses de capital est donc consacrée aux routes et aux ponts. Un réseau routier sécuritaire et efficient est primordial pour notre population et pour notre économie. En investissant dans une telle priorité, nous pouvons améliorer nos chemins et nos routes, accroître la sécurité des automobilistes et créer des emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick qui construiront et entretiendront ce réseau d'infrastructure.

C'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer d'importants nouveaux investissements dans nos routes et nos chemins. Le budget de capital brut des transports pour 2002-2003 s'élève à 172 millions de dollars.

Monsieur le président, la somme dépasse de 55,4 millions, soit d'un peu plus de 47 %, le budget de l'année dernière.

Le ministre des Transports donnera les détails précis sur les endroits où les fonds additionnels seront dépensés et sur les usages auxquels ils serviront partout dans la province. La priorité du gouvernement est claire.

Premièrement, il y aura une augmentation importante des fonds consacrés à l'achèvement de la Transcanadienne à quatre voies. Les dépenses au titre de l'Entente sur l'amélioration des routes passent de 40,9 millions au cours de la dernière année financière à 86 millions en 2002-2003.

Deuxièmement, les fonds fédéraux actuellement accessibles au titre du programme seront entièrement dépensés d'ici mars 2004. En gérant mieux le budget de capital au cours des deux dernières années, la province est maintenant en mesure d'engager pleinement sa part des fonds pour que les fonds fédéraux et provinciaux au titre de ce programme soient entièrement dépensés pour l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne.

Monsieur le président, le gouvernement tire également profit d'un nouveau programme national quadriennal à frais partagés appelé Programme stratégique d'infrastructures routières, ou PSIR. L'affectation globale du Nouveau-Brunswick en application de ce programme est de 29,2 millions de dollars, somme dont la part provinciale se chiffre à 14,6 millions. Nous avons accéléré nos contributions au titre du programme pour nous assurer de pouvoir aller chercher les fonds fédéraux au début de l'année afin de créer des emplois et de la croissance pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, l'élargissement de la Transcanadienne à quatre voies d'une frontière du Nouveau-Brunswick à l'autre est, pour le gouvernement actuel, un objectif primordial en matière d'infrastructure. C'est un projet essentiel pour que notre réseau routier soit sécuritaire et qu'il rehausse notre compétitivité économique en tant que province.

Le premier ministre Lord et le ministre des Transports ont à maintes reprises exercé des pressions pour que le gouvernement fédéral soutienne un nouveau programme de construction routière qui nous permettrait d'atteindre un tel objectif. Jusqu'ici, le gouvernement provincial a versé 78 % des fonds destinés à l'élargissement de la Transcanadienne à quatre voies, alors que le gouvernement fédéral n'en a fourni que 22 %.

À l'expiration de l'entente fédérale-provinciale actuelle, deux tronçons de route demeureront à deux voies. Il s'agit d'un tronçon de 30 km de Longs Creek à Pokiok et d'un tronçon de 99 km de Woodstock à Grand-Sault. Nous voulons élargir à quatre voies ces deux tronçons le plus rapidement possible.

Il nous faut l'aide d'Ottawa pour terminer les travaux. À la fin de mars 2004, d'autres fonds fédéraux pour la Transcanadienne au Nouveau-Brunswick seront inaccessibles. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent et méritent le renouvellement de l'engagement fédéral à agir en partenariat avec la province en vue d'atteindre notre objectif. L'objectif est une Transcanadienne à quatre voies d'une frontière à l'autre au Nouveau-Brunswick dès 2006, selon le niveau d'engagement du gouvernement fédéral.

Nous sommes prêts à nous engager à payer notre part. C'est maintenant au gouvernement fédéral de faire de même.

Monsieur le président, le budget de capital pour les transports comporte aussi des investissements importants dans les chemins, routes désignées et ponts provinciaux dans les limites des municipalités. Les fonds affectés à la construction de chemins et de ponts locaux atteindront 80 millions de dollars, soit une augmentation de 5,7 %. Les fonds serviront à maintenir l'intégrité à long terme de notre infrastructure. Venant d'une circonscription que sillonnent de nombreuses routes secondaires, je ne doute pas que la nouvelle sera bien accueillie par les constructeurs de routes et par les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick.

En plus, nous avons amélioré les affectations pour les routes municipales désignées, qui passent de 6 à 12 millions de dollars. L'entretien et la réfection de ces routes provinciales, qui se situent dans les limites de diverses municipalités, sont d'une importance évidente, Monsieur le président. L'avenir de ces routes a fait l'objet de discussions au cours de la Table ronde sur la gouverne locale, et, en accroissant notre investissement, nous assurerons aux municipalités un traitement équitable.

## **Investir de façon équitable et ouverte**

Monsieur le président, pour assurer notre avenir, nous devons investir dans de nettes priorités d'intérêt public. Un réseau routier sécuritaire et efficient est une de ces priorités. Il s'agit d'une priorité établie par les gens du Nouveau-Brunswick. Ils savent cependant qu'il faut en payer le prix.

Malheureusement, le coût n'est pas toujours visible. D'anciens gouvernements, tant fédéraux que provinciaux, n'ont pas précisé aussi ouvertement et franchement aux gens du Nouveau-Brunswick ce que cela signifie exactement. Des taxes sur l'essence et le diesel ont été imposées sans que des comptes soient rendus avec transparence sur la façon dont les fonds étaient dépensés.

Nous croyons que, si l'on est ouvert et franc envers les gens, ils comprendront les objectifs. Même si personne ne veut payer plus de taxes, les gens peuvent comprendre qu'il est parfois nécessaire de le faire, et ils le comprendront, surtout s'ils savent exactement comment l'argent est utilisé.

À une période où assurer notre avenir veut dire assurer des emplois, des travaux additionnels de construction routière sont nécessaires. Toutefois, nous devons contribuer tous ensemble à les payer.

Voilà pourquoi j'annonce une légère augmentation de la taxe sur l'essence et de la taxe sur le diesel, afin de percevoir une partie des recettes additionnelles nécessaires pour investir davantage dans nos chemins et nos routes.

À compter de minuit ce soir, le taux de la taxe sur l'essence augmentera de 2,3 ¢ pour passer de 10,7 ¢ à 13 ¢ le litre.

Quant au diesel, Monsieur le président, le taux est actuellement de 13,7 ¢ le litre dans notre province. À compter de minuit ce soir, le taux de la taxe sur le carburant augmentera de 1,7 ¢ pour passer à 15,4 ¢ le litre.

Même avec l'augmentation, le Nouveau-Brunswick demeure à égalité avec sa voisine, l'Île-du-Prince-Édouard, en ayant la taxe sur l'essence la plus basse dans l'est du Canada. Nous demeurerons à l'avant-dernier rang, à égalité avec la Nouvelle-Écosse, pour la taxe sur le diesel dans l'est du Canada.

Ensemble, les augmentations de taxe généreront environ 30 millions de dollars au cours de l'année financière qui vient. Je tiens à assurer aux gens du Nouveau-Brunswick que tous les fonds recueillis seront consacrés aux travaux d'amélioration des routes et des chemins. Les documents budgétaires indiquent clairement que tel est le cas.

Monsieur le président, nous sommes francs et justes en demandant aux gens du Nouveau-Brunswick de payer un peu plus afin de donner à notre province le meilleur réseau routier possible. En retour, nous serons francs et justes envers les gens du Nouveau-Brunswick en leur disant ce que nous ferons de leur argent.

En conséquence, le gouvernement créera un fonds d'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick, qui comprendra trois éléments clés.

Premièrement, toutes les recettes perçues par le gouvernement au titre de la taxe sur l'essence et le carburant diesel seront déposées dans le fonds : chaque dollar, chaque cent.

Deuxièmement, tout l'argent déposé dans le fonds sera dépensé pour la construction, la réfection, le fonctionnement et l'entretien des routes et des chemins : chaque dollar, chaque cent.

Troisièmement, tout l'argent déposé dans le fonds, puis dépensé, fera l'objet d'une vérification et sera comptabilisé dans un poste distinct du budget provincial de chaque année : chaque dollar, chaque cent.

Pour la première fois, les gens du Nouveau-Brunswick sauront une fois pour toutes que les taxes sur l'essence et le carburant diesel perçues pour la construction, la réfection, le fonctionnement et l'entretien des routes et des chemins seront affectées entièrement et directement à la construction, à la réfection, au fonctionnement et à l'entretien des routes et des chemins. Il n'y aura aucune exception.

Il est prévu que, au cours de l'année financière 2002-2003, les recettes du fonds d'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick se chiffrent à 215 millions de dollars. Le montant inclura toutes les recettes additionnelles générées par l'augmentation de la taxe sur l'essence et les carburants annoncée aujourd'hui.

Le nouveau fonds contribuera à consolider et à stabiliser les budgets provinciaux pour la construction, la réfection, l'entretien et le fonctionnement des routes. Il rendra les choses plus stables et prévisibles pour les constructeurs de routes qui cherchent à planifier leurs travaux chaque année.

Monsieur le président, il s'agit d'une première pour le Nouveau-Brunswick. Il faudrait que ce le soit pour le Canada. En 2000-2001, le gouvernement fédéral a perçu au Nouveau-Brunswick 127 millions de dollars en taxes sur l'essence et les carburants mais n'a investi que 10 millions en contrepartie. Si le gouvernement fédéral dépensait une part plus équitable, le gouvernement provincial aurait un manque moins important à combler.

Le gouvernement fédéral devrait emboîter le pas dans son prochain budget et prendre envers la population de la province un engagement identique à celui que nous prenons aujourd'hui. J'exhorte donc le ministre fédéral des Finances à consacrer à l'amélioration des routes du

Nouveau-Brunswick toutes les taxes d'accise fédérales sur les carburants consommés au Nouveau-Brunswick. Il devrait le faire ouvertement et équitablement, comme nous.

### **Investir dans notre avenir**

Monsieur le président, malgré le fait que le budget de capital brut a augmenté de 33 % par rapport à l'année dernière, je sais que des personnes diront que le gouvernement n'en fait pas assez.

La demande dépasse toujours les fonds disponibles. Cela a toujours été le cas, et cela le sera peut-être toujours. Toutefois, le gouvernement actuel a pesé soigneusement le besoin d'une infrastructure améliorée et le besoin d'un budget équilibré.

Dans la mise à jour financière et économique que j'ai présentée, j'ai parlé du déficit considérable qui nous menace si nous n'arrivons pas à y faire face de façon sérieuse. Nous le ferons. Nous sommes bien décidés à faire preuve de discipline financière et à vivre selon nos moyens. Nous avons fait tous les efforts pour prendre des décisions stratégiques à l'égard de nos investissements en immobilisations, non seulement pour aujourd'hui, mais aussi pour demain.

Monsieur le président, comme l'a dit le philosophe Ralph Waldo Emerson, l'avenir appartient à ceux qui s'y préparent. Le gouvernement actuel se prépare à l'avenir. C'est pourquoi j'aurai le plaisir de présenter, le 26 mars 2002, le *Budget principal* de la province pour 2002-2003.

En préparant le budget, nous agissons avec détermination. Nous faisons des choix difficiles et prenons des mesures correctrices afin de relever les défis financiers. Nous expliquerons d'une manière franche et directe ce que nous devons faire et pourquoi. Les mesures que nous prendrons seront claires et transparentes. Elles seront franches et équitables.

Monsieur le président, en préparant le budget principal, le gouvernement mettra l'accent sur les priorités des gens du Nouveau-Brunswick : les soins de santé, l'éducation et les emplois. Nous continuerons de faire preuve de discipline financière et d'exercer une gestion prudente tandis que, ensemble, nous ferons face au ralentissement économique et prendrons les mesures nécessaires pour assurer notre avenir.

En travaillant de concert avec les gens du Nouveau-Brunswick pour assurer notre avenir, nous pourrions atteindre notre objectif commun. Notre objectif mérite bien d'être poursuivi, Monsieur le président. Notre objectif est une province plus prospère, plus compétitive et plus compatissante. Aujourd'hui, nous faisons un pas de plus vers cet objectif.

Merci, Monsieur le président.